

De g. à dr. : Claudine DRION, conseillère formation à la Fopes, Anne CORDIER, coordinatrice InterMIRE et Gérard PIROTON, sous-directeur de l'Institut Saint-Laurent à Liège (promotion sociale)

Adultes en reprise d'études Quel accompagnement ?

La Fédération de l'Enseignement de promotion sociale catholique (FEProSoC) a consacré sa traditionnelle séance académique de rentrée à la question de l'encadrement et de l'accompagnement des adultes en reprise d'études ou de formation, en présence de la nouvelle Ministre en charge de l'EPS¹, Isabelle SIMONIS. Une enquête sur le sujet a été dévoilée, et une série d'acteurs de terrain ont pu partager leurs pratiques.

Dans de nombreuses situations, l'encadrement permet d'éviter l'abandon des études. Plus généralement, il répond à un véritable besoin du demandeur d'emploi en formation. Ces deux enseignements ressortent très nettement d'une enquête² menée par Florent CHENU, chercheur à l'ULg, auprès de 200 stagiaires en parcours d'insertion et bénéficiaires d'un encadrement dans l'enseignement de promotion sociale. Bémol, toutefois : seuls 65% d'entre eux se souviennent d'avoir bénéficié d'un tel dispositif.

Selon les cas, les dispositifs d'accompagnement des adultes en reprise d'études peuvent prendre des formes très différentes. À l'Institut de promotion sociale Saint-Laurent à Liège, où près de 2000 adultes sont scolarisés, chaque section a son référent. Auparavant, une seule personne était en charge de l'accompagnement pour tout l'établissement. « Elle ne pouvait pas partager le quotidien de tous les étudiants et assurer une présence permanente. L'école est ouverte depuis tôt le matin jusque tard le soir », explique Gérard PIROTON, le sous-directeur, pour qui la nouvelle formule semble plus adaptée. Il reste toutefois attentif : « Il ne faudrait pas que les autres acteurs de l'école puissent se dire que l'accompagnement des étudiants, ce n'est pas leur problème car il y a des personnes identifiées qui sont chargées de ça ! » Un bon

suivi des étudiants par toutes les personnes ayant un contact avec eux reste indispensable.

PENDANT/APRÈS LA FORMATION

Claudine DRION, conseillère formation à la Fopes³, estime pour sa part que le travail d'accompagnement suppose une certaine « invisibilité » : « Comme conseillers, notre objectif, c'est qu'on nous oublie. Moins on nous cite, mieux c'est ! Cela veut dire qu'on a réussi notre travail. Si les étudiants font trop souvent appel à nous, cela signifie que l'objectif d'avoir un groupe qui parvient à se prendre en charge par lui-même n'est pas atteint. »

Dans certaines situations, cet accompagnement peut se prolonger au-delà de la formation ; c'est le cas, notamment, des demandeurs d'emploi fragilisés pris en charge par les Missions régionales pour l'emploi. « Nous avons une fonction de fil rouge, indique Anne CORDIER, coordinatrice InterMIRE, la structure d'appui aux 11 Missions régionales. Nous les suivons dans la durée : pendant la formation, pendant le stage, puis lors de la mise à l'emploi. Nous assurons enfin un suivi de 6 mois après l'engagement. Et c'est la même personne qui suit tout le processus. »

QUELLES MISSIONS ?

Les rôles de l'accompagnateur sont multiples. Il peut notamment contribuer

à identifier (tant qu'il est encore temps) des ruptures dans la trajectoire d'un adulte, explique Jean BLAIRON, directeur de l'association d'insertion sociale et professionnelle RTA à Namur : « Il ne faudrait pas supposer acquis ce qui est précisément à acquérir. Il y a une masse de ruptures invisibles possibles : des difficultés à travailler en groupe, des lacunes à l'écrit, des problèmes personnels... »

J. BLAIRON voit également dans l'accompagnateur une sorte de facilitateur qui peut aider l'adulte à passer de l'état de sujet à l'état d'acteur.

Pour sa part, G. PIROTON met en garde contre des situations où des adultes qui ont en charge la formation d'autres adultes pourraient prendre un ascendant sur ces derniers : « N'y a-t-il pas justement, dans les fragilités de ces adultes en formation, des choses qui peuvent faire écho chez nous ? » Dans ce cas, la relation peut devenir beaucoup plus horizontale, estime-t-il. ■

CONRAD VAN DE WERVE

1. Enseignement de promotion sociale
2. Florent CHENU, « Évaluation de la fonction d'accompagnateur en parcours d'insertion dans l'enseignement de promotion sociale. Enquête auprès de stagiaires bénéficiaires », Ministère de la Communauté française & Centre de coordination et gestion des fonds européens, 2013
3. Faculté ouverte de politique économique et sociale de l'UCL